

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Juin 2016 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CAPRON, GAUDIERE, GUY, POURNY, CARRE, Mmes LEFEBVRE, ISEBE, COURTEAUX.

Etaient absents excusés : Mme HENNON, excusée, ayant donné une procuration de vote à Mme ISEBE.
Mr CARON, excusé.

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX

Date de Convocation : 21 Juin 2016

Date de la séance : 28 Juin 2016

Affichée le : 5 Juillet 2016

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 17 Mai 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ Accueil de loisirs : Tarifs 2 jours pour le 7 et 8 Juillet 2016

Monsieur le Maire explique que cette année le centre de loisirs commencera le jeudi 07 juillet et qu'il faut établir un tarif pour deux jours de centre et propose :

- Accueil de loisirs pour les 07 et 08 juillet 2016 :

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
Tarifs A	15€	26€	37€
Tarifs B*	13€	24€	33€
Tarifs Extérieur	17€	32€	45€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents et sous réserve de modifications réglementaires, les tarifs de l'accueil de loisirs pour les 07 et 08 juillet 2016.

✓ DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Parcelle AE n°6

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître COUVREUR, notaire à Amiens (80), concernant la parcelle Section AE n°6 située 16T rue Emmanuel Bourgeois à Vers Sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, DECIDENT à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Parcelle AH n°208

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître RENOULT, notaire à Amiens (80), concernant la parcelle Section AH n°208 située 2 rue du moulin à Vers Sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, DECIDENT à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ Réserve parlementaire : Demande de subvention pour l'achat de mobilier à la salle communale

Dans le cadre du projet d'équipements de mobiliers à la salle communale, Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'une subvention parlementaire peut être sollicitée auprès de Mr Jérôme BIGNON, Sénateur.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis établi par :

Les Ets Henri JULIEN pour l'achat de mobiliers (Achat de tables pliantes et de chaises) pour un montant de 9 820.40€ HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents le projet qui lui est présenté, sollicitent une subvention parlementaire auprès de Mr Jérôme BIGNON, Et arrêtent le plan de financement suivant :

-Montant du mobilier HT	9 820.40€ ht
-Subvention 50% du montant HT	4 910.20€ ht
-Fonds propres, budget communal	6 874.28€ ht
(Dont 1964.08€ TVA)	

Soit Total du projet TTC de 11 784.48€ TTC (contribution de la commune 4 910.20€).

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

✓ **CCAS : Annulation de la délibération du 12 Avril 2016**

Monsieur le Maire explique que des paiements ayant été pris en compte sur le budget du CCAS au titre de l'exercice 2016, il n'est pas possible de dissoudre le CCAS au 1^{er} Janvier 2016. De ce fait, monsieur le Maire demande l'annulation de la délibération du 12 avril 2016 ainsi que celle du 17 mai 2016 concernant le vote du compte administratif et du compte de gestion 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'annulation de la délibération du 12 avril 2016 concernant la dissolution du CCAS ainsi que celles du 17 mai concernant le compte administratif et le compte de gestion 2015.

✓ **FDE80 : Amélioration et rénovation des armoires d'éclairage public**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose dans la commune

→ Eclairage public Rénovation des Armoires d'Eclairage Public

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 35 864.00€ TTC. Si le Conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

Montant pris en charge par la Fédération	
70% du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes :	
la TVA et la maîtrise d'œuvre.....	27 392.00€
Contribution de la commune	8 472.00€
TOTAL TTC	35 864.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- d'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 8 472 Euros.

✓ **FDE80 : Remise en conformité du réseau d'éclairage public**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose dans la commune

→ Eclairage public : Remise en conformité Réseau EP

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 24 981.00€ TTC.

Si le Conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

-Montant pris en charge par la Fédération (70 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes, la TVA et la maîtrise d'œuvre)	13 769.00€
- Contribution de la commune	5 901.00€
TOTAL TTC	24 981.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- d'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 5 901 Euros.

✓ **Décisions modificatives n°1a-2016**

Monsieur le Maire propose de prendre les décisions modificatives suivantes en fonctionnement:

Budget Principal 2016

Section de fonctionnement

Montant total de **2000.00€** prélevé en fonctionnement au :

- Article 6713 (Secours) pour 1000.00€
 - Article 6232 (Fêtes et cérémonies) pour 1000.00€
- Montant affecté au C 65548 (Autres contributions) pour 2000.00€

Montant total perçu de **730.00€** à affecter en fonctionnement au :

- Article 74121 (Dotation de solidarité rurale) pour 730.00€
- A prélever à l'article 7325 (Fonds de péréquation) pour 730.00€

Montant total de **810.00€** prélevé en fonctionnement au :

- Article 615221 (Entretien de bâtiment) pour 810.00€

Montant affecté au C 62876 (Remboursement de frais au GFP de rattachement) pour 810.00€

Sur proposition de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valident les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

✓ **Décisions modificatives n°1b-2016**

Dans le cadre des travaux d'Eclairage public nouvellement proposés par le FDE 80 dans des conditions particulièrement intéressantes et afin de régler les factures afférentes au dossier :

- Rénovation et amélioration des Armoires d'éclairage public
- Remise en conformité du réseau EP

Monsieur le Maire propose de prendre les décisions modificatives suivantes afin de régler la contribution communale à la FDE80

Montant total de 14 400.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 615221 (entretien de bâtiments)

Affecté au C 023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2041582 (Groupement de collectivités - Bâtiments et installations)

Sur proposition de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valident les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

III) Informations Vers sur Selle

➤ Présentation de M. DUSSART

- **Travaux Parking rue Dufour**

Une subvention de l'Etat au titre des amendes de polices, pour les travaux du parking de la rue Dufour, a été accordée pour un montant de 15 606 € représentant 30% du montant HT des travaux.

- **Travaux rue de l'église**

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés, la société Orange doit retirer les câbles aériens prochainement.

- **Travaux Rue du Moulin**

Un devis pour le diagnostic du pont a été demandé. Dans le cadre d'une modification envisagée des fonds de concours à la Métropole, les ponts pourraient être repris comme compétence métropolitaine.

- **Fibre optique pour le très haut débit internet**

Les travaux débuteront mi-Octobre 2016.

- **Desserte incendie**

Suite au courrier de réponse d'Amiens Métropole, la desserte incendie est intégralement à la charge de la commune.

- **Plan de sauvegarde (DICRIM)**

Une réunion sera prévue en Septembre pour mettre en forme le plan.

- **Cérémonie du Centenaire à Thiepval**

Le drapeau de l'ACPG-CATM de Vers sur Selle a été choisi pour défiler lors de la cérémonie du 1 Juillet.

- **Assemblée générale Entente Sportive de Vers**

Le Maire et les conseillers sont invités à l'assemblée générale de l'ESV, le 4 Juillet 2016 à 19h à la salle communale.

- **Croix-Rouge**

La Croix-Rouge lance une campagne de prévention du 25 Juillet au 13 Août 2016 dans la commune.

- **Spectacle TAP**

Le Maire et les conseillers ont assisté au spectacle donné par les enfants de l'école organisé par Mlle Estelle SINOQUET, directrice du centre de loisirs, le 19 mai 2016. Les membres du conseil municipal la remercient pour son implication et son professionnalisme.

- **Roue Libre**

Jean-Baptiste GAVE s'est arrêté à Vers sur Selle pour donner une conférence sur les myopathies dont il est atteint. Sur son chemin, il recueille des dons pour la recherche sur les maladies myopathiques. Il va parcourir la France du Nord au Sud.

- **Information AMETIS**

Suite à la demande d'un habitant de la commune concernant la participation totale ou partielle pour l'achat de la carte scolaire + 16 ans AMETIS par la commune, les dossiers seront étudiés par le CCAS.

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

- **Accueil de loisirs et garderie**

Après une demande de précision relative aux coûts pour la commune d'un enfant en accueil de loisirs, le bilan sera exposé à la prochaine réunion de conseil en Septembre, des précisions supplémentaires sont attendues des PEP80.

- **Cadre budgétaire**

Après avoir examiné et présenté les 6 premiers mois de réalisation budgétaire, il en ressort que les différents postes sont en phase avec le prévisionnel.

- **Radars pédagogiques**

Les radars installés par Amiens Métropole n'ont pas été positionnés aux endroits souhaités

- **Informations**

- Le 23 Mai, un tournoi sportif des écoles a été organisé à Loeuilly. La petite fille de Mme HENNON est arrivée 2^{ème} de son groupe.
- Le 29 Mai, un concert du Val de Selle a été donné à la salle communale.
- Le 11 et 12 Juin, le Père André-Marie de Croixrault a exposé (exposition vente) ses œuvres à la salle communale.
- Le 16 Juin, dans le cadre des TAP un goûter de fin d'année a été organisé en présence des parents des TAP.
- Le 20 Juin, la commission sports d'Amiens Métropole s'est réunie, il en ressort que la tonte du stade de Vers sur Selle n'est pas effectuée selon le calendrier émis par Amiens Métropole. Une étude va être faite pour gérer en direct la tonte avec un remboursement forfaitaire métropolitain.

M. JEUNIAUX

- **Conseil d'école**

Précise qu'il a participé au conseil d'école de la commune, la réunion a porté sur les effectifs à venir, le compte-rendu est disponible en Mairie.

M. PROCHWICZ

- **Communication**

Une nouvelle formule du Tour de Vers est en cours de réflexion.

- **Plan d'alerte**

Précise que 81% des foyers de la commune adhèrent au plan d'alerte mis en place par la Mairie.

M. CAPRON

- **Réunion CPIE**

A assisté à une réunion du CPIE qui regroupe maintenant les 6 CPIE de Haut de France, le compte rendu est consultable en mairie.

- **DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**

A assisté à une réunion d'information, le compte rendu est consultable en mairie.

M. CARRE

- **Equipement de la salle communale**

Informe de l'achat d'un congélateur qui sera installé en fin de semaine.

M. GUY

- Voirie

- Demande s' il y a eu des nouvelles pour la côte de Vers, de passer la limitation de vitesse à 50 km/h au lieu de 70 km/h actuellement. M. DUSSART précise qu'il n'a eu aucun retour à ce jour.
- Demande quand sera installé la borne incendie qui devait être mise le mois dernier. M. DUSSART précise que celle-ci est commandée et la borne sera installée bientôt.

M. RICHARD

- Voirie

Demande si le fossé de chaque côté de la route au niveau du stade a été dégagé. M. DUSSART répond que les fossés ont été curés.

Mme COURTEAUX

- Feu de la St Jean

L'ESV a vendu tous les repas prévus. Cet événement a attiré beaucoup de monde.

- Desserte AMETIS

A rencontré M Riffart, vice-président au transport à propos des bus, pour une amélioration de la desserte des bus dans la commune. Une réflexion sera faite sur une ligne de bus à la demande qui sera à réserver la veille du trajet grâce à l'application mise en place par AMETIS.

- Commission des fêtes

- La commission des fêtes se réunira le 4 Juillet 2016 à 17h à la Mairie, les membres du conseil sont invités à y participer. L'objet portera sur l'organisation de la cérémonie de commémoration du 11 Novembre.
- La commission garde la même organisation que l'année dernière pour la fête du 14 Juillet.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 20 Septembre 2016 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h00.